

JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE

Valeur : 1,10 F

Couleurs : bleu, rouge

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par Georges BÉTEMPS

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 18 juin 1977, à PARIS et à LYON ;

générale, le 20 juin 1977.

La Jeune Chambre économique française se rattache à un mouvement lancé en 1915 aux États-Unis. Il s'étendit ensuite, et des organisations éparses dans le monde se fédérèrent en 1944 en une Jeune Chambre internationale.

L'inspiration est partout la même : réunir, en dehors de toute idéologie, de jeunes citoyens, désireux d'agir afin d'améliorer les conditions de vie, dans leur cité, leur pays, le monde, tout en se formant eux-mêmes au véritable sens des responsabilités civiques et humaines.

L'initiative, en notre pays, est partie de Paris en 1952. Quelques jeunes hommes, chefs d'entreprises, cadres ou fonctionnaires, s'y retrouvèrent dans un désir commun de servir l'intérêt général.

Ainsi naquit la Jeune Chambre économique française. Des filiales de province lui firent prendre, deux ans après, une structure fédérale. Elle groupe actuellement près de 7 000 adhérents, en 230 organisations locales.

Chacune de celles-ci est un lieu de rencontres et d'échanges, d'expériences personnelles et de travail en équipe. Elle offre une formation, spécifique en des domaines précis, générale par l'ouverture sur des responsabilités réelles.

Les membres sont liés par quelques idées-forces, notamment la sauvegarde des libertés individuelles, dont celle d'entreprendre, et l'amélioration des conditions de vie économiques, sociales, écologiques et culturelles.

La JCEF est démocratique en son organisation, par le respect du principe fédéral, et par le renouvellement, tous les deux ans au maximum, des équipes dirigeantes.

Elle l'est aussi en son fonctionnement : chaque organisation locale établit son programme, qu'elle analyse, planifie et réalise. Ces programmes locaux peuvent être, après examen par commission, adoptés au plan régional, et même, sur vœu de l'assemblée générale, promus au niveau national.

Les plus récents de ces thèmes nationaux s'intitulent « Horizon 85 », « Animer la Région », « Citoyens responsables ». Il faut, par ailleurs, mettre à l'actif des organisations locales ou régionales nombre d'initiatives ponctuelles, sur le plan pratique de la vie des collectivités.

Participation et information, réflexion et travail, actions concrètes et immédiates dominent l'existence de la Jeune Chambre économique française.

Elle reconnaît donc ses aspirations dans le vœu, en forme d'éloge de la JCI, que formulait naguère John F. Kennedy : « Que les citoyens construisent eux-mêmes de solides communautés ! »

